



Assemblée générale

Distr. générale
23 mai 2014
Français
Original: anglais

Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique

Rapport de la trente-quatrième session de la Réunion interorganisations sur les activités spatiales*

(New York, 13-14 mai 2014)

I. Introduction

1. La Réunion interorganisations sur les activités spatiales (ONU-Espace) a tenu sa trente-quatrième session au Siège de l'Organisation des Nations Unies à New York les 13 et 14 mai 2014, sous la présidence de Simonetta Di Pippo, Directrice du Bureau des affaires spatiales du Secrétariat.
2. L'Assemblée générale, dans sa résolution 68/75, s'est félicitée de l'intensification des efforts entrepris pour renforcer encore la Réunion interorganisations sur les activités spatiales, et a recommandé l'emploi de l'abréviation "ONU-Espace" pour faire référence à cette Réunion afin d'accroître sa visibilité. L'ONU-Espace constitue, sous la direction du Bureau des affaires spatiales, le mécanisme central de coordination de l'Organisation des Nations Unies en matière d'activités spatiales, son objectif étant d'encourager les synergies et d'éviter le chevauchement des activités liées à l'utilisation des applications des techniques spatiales au sein du système des Nations Unies.
3. Dans ses observations liminaires, la Présidente a rappelé que l'ONU-Espace offrait l'occasion de confronter les points de vue des organismes des Nations Unies sur le rôle des activités spatiales dans le contexte plus large du programme de développement mondial, et que la collaboration se traduirait par une plus grande utilisation des techniques spatiales, ce qui faciliterait la réalisation des objectifs de développement, dans les activités menées par l'Organisation des Nations Unies et les États Membres, en particulier dans le cadre du programme de développement pour l'après-2015.

* Le présent rapport a été adopté par la Réunion interorganisations sur les activités spatiales à sa trente-quatrième session, tenue les 13 et 14 mai 2014.



4. Conformément à l'accord intervenu à la trente-troisième session, en 2013, la trente-quatrième session de la Réunion s'est tenue en même temps que la réunion annuelle du Groupe de travail des Nations Unies sur l'information géographique. Afin de mieux faire connaître les activités de ces deux mécanismes de coordination des Nations Unies, une réunion conjointe s'est tenue le 14 mai. Le débat informel ouvert s'est tenu également le 14 mai afin d'établir le dialogue avec les représentants des États Membres de l'Organisation des Nations Unies sur la contribution des techniques et des applications spatiales au programme de développement pour l'après-2015.

5. Dans le cadre des travaux menés par l'ONU-Espace à sa trente-quatrième session, et compte tenu de la faible participation des organismes des Nations Unies à la session, l'ordre du jour de la session a été traité de manière plus souple, afin de favoriser les débats sur la façon de renforcer le rôle de l'ONU-Espace en tant que mécanisme central de coordination au sein du système des Nations Unies, notamment sur les moyens de renforcer les synergies et la coordination entre les mécanismes de l'ONU-Espace, du Groupe de travail des Nations Unies sur l'information géographique et de l'Initiative des Nations Unies sur la Gestion de l'information géographique au niveau mondial.

6. Par conséquent, le point 4 de l'ordre du jour, relatif aux changements climatiques, le point 5, relatif à l'atténuation des risques de catastrophe et aux interventions en cas d'urgence, et le point 6, relatif à l'utilisation des données spatiales, n'ont pas été traités en substance à la trente-quatrième session (pour plus d'informations sur les activités menées par les organismes des Nations Unies dans ces domaines, voir le document A/AC.105/1063). Les participants à la session ont convenu que le débat général sur les stratégies relatives au rôle futur de l'ONU-Espace était important et que l'accord conclu à la session pouvait faire apparaître plusieurs moyens positifs d'améliorer la coordination générale des activités spatiales au sein du système des Nations Unies.

7. La liste des participants à la trente-quatrième session figure à l'annexe I du présent rapport, l'ordre du jour adopté par la Réunion à l'annexe II et l'ordre du jour de la séance informelle ouverte tenue le 14 mai 2014 à l'annexe III.

8. La réunion conjointe de l'ONU-Espace et du Groupe de travail des Nations Unies sur l'information géographique, qui s'est tenue le 14 mai, a rassemblé des représentants des entités suivantes: Département des affaires économiques et sociales, Département de l'appui aux missions, Département de la sûreté et de la sécurité, Bureau des affaires spatiales, Bureau de la coordination des affaires humanitaires, Bureau de l'informatique et des communications et Bureau des affaires juridiques du Secrétariat, Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF, qui représentait également le Programme pour les applications satellitaires opérationnelles de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR/ONUSAT)), Programme alimentaire mondial (PAM), Commission économique pour l'Afrique (CEA), Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest (UNOWA), Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et Banque mondiale.

II. Coordination des plans et programmes et échange de vues sur les activités actuelles concernant les applications concrètes des techniques spatiales et les domaines connexes

1. Examen des plans actuels et futurs d'intérêt commun, notamment du rapport entre les activités des organismes des Nations Unies dans le domaine des sciences et des techniques spatiales et de leurs applications, d'une part, et les programmes que ces organismes ont pour mandat d'exécuter, d'autre part

9. En guise d'introduction à l'examen des activités relatives à ce point, le Bureau des affaires spatiales, en sa qualité de secrétariat de l'ONU-Espace, a fourni des informations concernant les travaux du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique et de ses organes subsidiaires, appelant l'attention de la Réunion sur des questions liées à la coordination interinstitutions, en particulier l'échange d'informations sur les travaux concernant la viabilité à long terme des activités spatiales, les objets géocroiseurs, l'espace et le développement durable, ainsi que sur les activités transversales du Comité et du Groupe de travail plénier du Sous-Comité scientifique et technique sur la contribution des techniques spatiales au développement économique dans le contexte de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable et du programme de développement pour l'après-2015.

10. Les représentants des entités participantes des Nations Unies ont noté que le rapport du Secrétaire général sur la coordination des activités des organismes des Nations Unies concernant l'espace: orientations et résultats escomptés pour la période 2014-2015 dans le cadre du programme de développement pour l'après-2015 (A/AC.105/1063) constituait une bonne base pour examiner l'action menée en ce sens car il donnait un aperçu des efforts actuellement déployés par les entités des Nations Unies, notamment les activités visant à assurer la préservation de l'environnement, le développement social et économique inclusif et à promouvoir la coopération internationale dans le domaine des utilisations pacifiques de l'espace.

11. Des présentations ont été faites sur les activités en cours par la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique et par le Bureau des affaires spatiales, en sa qualité de secrétariat exécutif du Comité international sur les systèmes mondiaux de navigation par satellite. Une déclaration a également été faite par le représentant de l'UNICEF, qui s'est exprimé au nom d'UNITAR/UNOSAT, décrivant les activités actuellement menées par UNOSAT.

2. Rapport du Secrétaire général sur la coordination des activités des organismes des Nations Unies concernant l'espace: orientations et résultats escomptés pour la période 2014-2015

12. La Réunion a noté que le rapport du Secrétaire sur la coordination des activités des organismes des Nations Unies concernant l'espace: orientations et résultats escomptés pour la période 2014-2015 dans le cadre du programme de développement pour l'après-2015 (A/AC.105/1063) avait été établi au cours de la période intersessions, pour être soumis au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique à sa cinquante-septième session, en 2014.

13. La réunion a rappelé que le précédent rapport du Secrétaire général sur la coordination des activités des organismes des Nations Unies concernant l'espace: orientations et résultats escomptés pour la période 2012-2013, utilisation de données géospatiales de source spatiale pour le développement durable (A/AC.105/1014), contenait, dans son paragraphe 86, une recommandation d'étudier plus avant l'utilisation des données géospatiales de source spatiale dans le système des Nations Unies en tant que moyen de renforcer la coordination et la coopération interinstitutions, cette utilisation pouvant être accrue par l'élimination de lacunes et de goulets d'étranglement, notamment en favorisant la compréhension et la satisfaction des besoins des entités des Nations Unies pour ce qui est de la découverte de données, de l'accès aux données et des capacités techniques de traitement de l'information, et en développant les capacités globales des organismes des Nations Unies par l'utilisation des données géospatiales d'origine spatiale à l'appui de leurs opérations.

14. À ce propos, la Réunion a noté que le rapport du Secrétaire général pour la période 2014-2015 (A/AC.105/1063) portait sur le programme de développement pour l'après-2015, et mettait l'accent sur des domaines tels que la préservation de l'environnement, le développement social inclusif, le développement économique inclusif, la coordination générale des efforts dans le domaine des activités spatiales pour promouvoir la coopération internationale dans le domaine des utilisations pacifiques de l'espace, et le renforcement de la résilience par la rationalisation de l'utilisation des données de source spatiale au sein du système des Nations Unies.

15. La Réunion a noté que le dernier chapitre du rapport du Secrétaire général portait sur les perspectives d'avenir concernant l'exploitation des technologies spatiales aux fins de la réalisation des objectifs du programme de développement pour l'après-2015 (voir A/AC.105/1063, par. 78), et que les États Membres et les organismes des Nations Unies pourraient envisager de poursuivre les objectifs suivants aux niveaux national, régional et international:

- a) Faire mieux connaître le rôle de l'utilisation des données et informations de source spatiale pour le développement;
- b) Développer les capacités en termes de découverte, d'accès, de traitement et d'utilisation des données et informations de source spatiale;
- c) Renforcer les cadres institutionnels pour faciliter l'utilisation des données et informations de télédétection;
- d) Appuyer les activités de normalisation et de mise à jour des informations géospatiales, en vue d'éliminer les doublons et les chevauchements et de favoriser leur utilisation homogène à des fins multisectorielles;
- e) Promouvoir la coopération internationale pour une plus large utilisation des données et informations de source spatiale dans le cadre des processus de planification et de prise de décision.

16. En prévision de l'examen, par le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, du point de l'ordre du jour relatif à l'espace et au développement durable, et de l'examen, par le Sous-Comité scientifique et technique, du rôle des techniques spatiales au service du développement socioéconomique dans le contexte de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable et du programme de développement pour l'après-2015, la

Réunion a estimé qu'il importait d'examiner ces processus mondiaux sur la base des rapports du Secrétaire général établis par elle, afin d'aider le Comité et le Sous-Comité à leurs sessions futures. La Réunion s'est donc félicité des deux rapports du Secrétaire général, pour la période 2012-2013 (A/AC.105/1014) et pour la période 2014-2015 (A/AC.105/1063), qui fournissaient des informations précieuses pour l'examen, par le Comité et le Sous-Comité, de ces points de l'ordre du jour.

3. Élaboration d'un rapport spécial sur les initiatives et applications pour la coopération interinstitutions dans le domaine spatial, au service de la santé dans le monde

17. La Réunion a rappelé que ses précédents rapports spéciaux portaient sur les thèmes suivants: technologies, applications et initiatives nouvelles ou émergentes dans le cadre de la coopération interorganisations dans le domaine spatial (A/AC.105/843); apports bénéfiques des activités spatiales en Afrique: contribution du système des Nations Unies (A/AC.105/941); l'utilisation des techniques spatiales au sein du système des Nations Unies pour résoudre les problèmes liés au changement climatique (A/AC.105/991); et l'espace au service du développement agricole et de la sécurité alimentaire (A/AC.105/1042).

18. La Réunion est convenue que le prochain rapport spécial devrait porter sur le thème de l'espace au service de la santé dans le monde, et qu'il devrait être établi pendant la période intersessions, pour être soumis au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique à sa cinquante-huitième session, en 2015.

4. Méthodes destinées à renforcer davantage la coordination et la coopération interorganisations dans les domaines liés à l'espace

19. La Réunion a noté que le Bureau des affaires spatiales procédait actuellement à la modernisation de son site Web et qu'il prévoyait d'améliorer la page spéciale consacrée à l'ONU-Espace. Pendant la prochaine période intersessions, lorsque le nouveau site Web du Bureau prendra forme, la page actuellement dédiée à l'ONU-Espace devrait être revue. Les points de contact de l'ONU-Espace devraient par la suite continuer à fournir régulièrement au Bureau des affaires spatiales des informations actualisées sur leurs activités et programmes spatiaux.

20. Par ailleurs, la Réunion a prié le secrétariat de rechercher les moyens de faire en sorte que la page Web soit plus transparente et plus à jour en permettant aux entités participantes des Nations Unies d'y publier des informations sur les conférences, réunions et manifestations à venir et d'y diffuser rapidement d'autres informations importantes telles que des adresses de sites Web pertinents. Il faudrait étudier la possibilité de créer un répertoire en ligne regroupant les portails et autres sources d'informations spatiales en vue de faire mieux connaître les données et informations disponibles et de faciliter l'accès à celles-ci.

21. La Réunion a recommandé que les rapports du Secrétaire général qu'elle établirait à l'avenir et les rapports spéciaux sur des sujets spécifiques soient présentés aux organes intergouvernementaux régissant les travaux des organismes des Nations Unies participants, selon qu'il convient.

22. La Réunion a noté qu'il importait de communiquer davantage d'informations sur les activités de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, de la Commission océanographique intergouvernementale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, du Conseil international pour la science, de l'Organisation météorologique mondiale, de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, et du Programme des Nations Unies pour l'environnement par l'intermédiaire du Comité interinstitutions de coordination et de planification pour le GEO/GEOSS. À cet égard, la Réunion a également noté que le secrétariat de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale bénéficiait du statut d'observateur auprès du Groupe sur l'observation de la Terre (GEO) et que la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique avait été reconnue comme une organisation participante du GEO en 2014.

23. La Réunion a estimé qu'il importait, pour que la coordination générale des activités spatiales au sein du système des Nations Unies profite à tous, que l'ONU-Espace, le Groupe de travail des Nations Unies sur l'information géographique et le secrétariat de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale s'efforcent de coordonner leurs réunions et leurs activités et partagent davantage les informations dont ils disposent, le cas échéant, tout en respectant leurs rôles et leurs mandats respectifs. Ces efforts conjoints permettraient de renforcer la coordination générale et les synergies dans le cadre des activités spatiales des organismes des Nations Unies.

III. Questions diverses

1. Débat informel ouvert

24. Le 14 mai 2014, un débat informel ouvert d'une demi-journée a été organisé, avec la participation des États Membres, des organismes des Nations Unies et d'autres parties prenantes, sur le thème des outils spatiaux au service du développement sur la Terre: contribution des techniques et applications spatiales au programme de développement pour l'après-2015. L'exercice visait à promouvoir un échange entre les participants sur la base d'exemples illustrant comment le système des Nations Unies et d'autres acteurs avaient réagi face à ce thème général dans différents domaines par rapport au programme mondial de développement. Le programme du débat informel ouvert figure à l'annexe III du présent rapport.

25. Le débat informel ouvert était axé sur des exemples illustrant comment les nombreuses applications spatiales, notamment l'observation de la Terre, les systèmes mondiaux de navigation par satellite, les télécommunications et la télémédecine, ainsi que les informations géospatiales et la résilience, étaient utilisées pour favoriser la mise en œuvre des objectifs de développement durable et pour faire avancer le programme de développement pour l'après-2015.

26. Le thème du débat informel ouvert reflétait une reconnaissance croissante du rôle important que jouaient les applications des techniques spatiales et l'utilisation des données et informations spatiales dans la prise de décision éclairée à tous les niveaux. Lors de la discussion finale du débat informel ouvert, on a largement reconnu la nécessité de renforcer le dialogue entre la communauté scientifique et la communauté des utilisateurs afin de combler le déficit de connaissances existant en

ce qui concerne l'accès et l'utilisation des techniques spatiales. La sensibilisation, le renforcement des capacités et la formation revêtaient une importance primordiale pour répondre aux attentes des communautés d'utilisateurs, et les effets favorables des applications spatiales sur la prise de décision éclairée aux niveaux national, régional et international ont été soulignés.

27. Au regard des travaux en cours du Groupe de travail ouvert de l'Assemblée générale sur les objectifs de développement durable et des travaux relatifs au programme de développement pour l'après-2015, les participants ont noté que le débat informel ouvert tombait à point nommé et que son thème s'accordait avec le document final de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20).

2. Programme de travail futur

28. La Réunion est convenue qu'il était nécessaire de faire preuve d'une plus grande souplesse dans l'établissement de l'ordre du jour, afin de tenter de lutter contre la non-participation d'organismes compétents des Nations Unies à l'examen de points connexes de l'ordre du jour. La Réunion était également d'avis qu'un ordre du jour plus souple permettrait l'examen de points particuliers susceptibles d'être soulevés durant la période intersessions entre les sessions annuelles. Ces points particuliers pouvaient alors être maintenus à l'ordre du jour ou être remplacés par d'autres points sur des questions présentant un intérêt particulier pour la coordination des activités spatiales au sein du système des Nations Unies.

29. Compte tenu des recommandations figurant dans le rapport du Groupe d'experts gouvernementaux sur les mesures de transparence et de confiance relatives aux activités spatiales (A/68/189), approuvées par l'Assemblée générale dans sa résolution 68/50, il a été convenu qu'un point particulier devrait être inscrit à l'ordre du jour de l'ONU-Espace à sa trente-cinquième session, dans le but d'encourager le dialogue et le partage d'informations pertinentes.

30. La Réunion a décidé que l'ordre du jour provisoire de sa trente-cinquième session serait le suivant:

Points ordinaires relatifs à la coordination des activités spatiales

1. Ouverture de la session.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Coordination des plans et programmes d'intérêt commun pour la coopération et échange de vues sur les activités actuelles concernant les applications concrètes des techniques spatiales et les domaines connexes.
4. Utilisation des données spatiales et activités liées au Groupe de travail des Nations Unies sur l'information géographique et à l'infrastructure de données géospatiales des Nations Unies.
5. Rapport du Secrétaire général sur la coordination des activités des organismes des Nations Unies concernant l'espace.
6. Rapport spécial sur les initiatives et applications pour la coopération interinstitutions dans le domaine spatial.

7. Moyens de renforcer le rôle de l'ONU-Espace.

Points thématiques à examiner, selon qu'il convient (et en fonction de la participation)

8. Contribution des techniques spatiales à l'adaptation aux changements climatiques et à l'atténuation de leurs effets.
9. Utilisation des techniques spatiales pour l'atténuation des risques de catastrophe et les interventions en cas d'urgence.
10. Échange de vues sur le rapport du Groupe d'experts gouvernementaux sur les mesures de transparence et de confiance relatives aux activités spatiales, en ce qui concerne la coordination des activités des organismes des Nations Unies.

Questions diverses

11. Débat informel ouvert.
 12. Programme de travail futur.
31. La Réunion a exprimé sa gratitude au Département de la sûreté et de la sécurité du Secrétariat, en sa qualité de coprésident du Groupe de travail des Nations Unies sur l'information géographique, pour les dispositions qu'il a prises afin d'assurer le bon déroulement de la trente-quatrième session et du débat informel ouvert tenu le 14 mai.
 32. La Réunion est convenue que pour améliorer la coordination entre les organismes des Nations Unies, la trente-cinquième session, en 2015, pourrait en outre se tenir en même temps qu'une réunion du Groupe de travail des Nations Unies sur l'information géographique, compte tenu des synergies entre les deux mécanismes de coordination interinstitutions. Il faudrait également envisager de tenir la prochaine session en même temps qu'une réunion de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale. Enfin, il faudrait examiner la possibilité d'organiser en 2015, pendant la période intersessions, une session conjointe de ces trois mécanismes de coordination.
 33. La Réunion est convenue qu'un débat informel ouvert sur un thème à déterminer se tiendrait lors de sa prochaine session. L'hôte de la trente-cinquième session devrait être choisi par le secrétariat durant l'intersession.
 34. La Réunion a noté avec satisfaction que la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique proposait d'accueillir la trente-cinquième session en 2015. À cet égard, la Réunion a prié la Commission et le secrétariat d'examiner la possibilité d'organiser une session en 2015 ou dans un avenir proche, en même temps qu'une conférence des États membres de la Commission.
 35. La Réunion a recommandé, au cas où sa trente-cinquième session, en 2015, ne pouvait pas se tenir avant la cinquante-huitième session du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, que le rapport sur sa trente-cinquième session soit présenté au Comité à sa session de 2016. Quoiqu'il en soit, le rapport spécial serait établi et publié pour la session du Comité en juin 2015.

36. La Réunion est convenue qu'en plus de sa session annuelle, il était possible que soient organisés d'autres manifestations et ateliers ou conférences spécifiques, au cours desquels le secrétariat de l'ONU-Espace ou l'une des organisations membres pourraient représenter l'ONU-Espace, de façon à accroître sa visibilité. Afin d'élargir l'utilisation du mécanisme de l'ONU-Espace, on pourrait recourir à des outils de réunion en ligne et de vidéoconférence, comme WebEx, ou de temps à autre, organiser le cas échéant des réunions spéciales de l'ONU-Espace consacrées à des questions spécifiques de son ordre du jour.

Annexe I

Liste des participants à la trente-quatrième session de la Réunion interorganisations sur les activités spatiales

Président: S. Di Pippo (Bureau des affaires spatiales)

Secrétaire: N. Hedman (Bureau des affaires spatiales)

Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies

Département des affaires économiques et sociales	G. Scott
Département de l'appui aux missions	K-S. Eom
	G. Criloux
	T. Obukhov
	G. Velandria
	A. Kagawa
Département de la sûreté et de la sécurité	A. Dehondt
	H. S. Lee
Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique	K. Wang (par téléconférence)
Commission économique pour l'Afrique	R. Gray
Bureau des affaires spatiales	L. Czarán
	S. Gadimova
Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest/Commission mixte Cameroun-Nigéria	D. Baril

Autres organismes des Nations Unies

Fonds des Nations Unies pour l'enfance	J. Abdalla
Programme pour les applications satellites opérationnelles de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche	(représenté par le Fonds des Nations Unies pour l'enfance)

Annexe II

Ordre du jour de la trente-quatrième session de la Réunion interorganisations sur les activités spatiales

1. Ouverture de la session.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Coordination des plans et programmes d'intérêt commun pour la coopération et échange de vues sur les activités actuelles concernant les applications concrètes des techniques spatiales et les domaines connexes.
4. Contribution des techniques spatiales à l'adaptation aux changements climatiques et à l'atténuation de leurs effets.
5. Utilisation des techniques spatiales pour l'atténuation des risques de catastrophe et les interventions en cas d'urgence.
6. Utilisation des données spatiales et activités liées au Groupe de travail des Nations Unies sur l'information géographique et à l'infrastructure de données géospatiales des Nations Unies.
7. Rapport du Secrétaire général sur la coordination des activités des organismes des Nations Unies concernant l'espace et sur les orientations et résultats escomptés pour la période 2014-2015.
8. Élaboration d'un rapport spécial sur les initiatives et applications pour la coopération interinstitutions dans le domaine spatial.
9. Moyens de renforcer le rôle de la Réunion interorganisations sur les activités spatiales.
10. Questions diverses.

Annexe III

Ordre du jour du débat informel ouvert de la Réunion interorganisations sur les activités spatiales, tenue le 14 mai 2014

Les outils spatiaux au service du développement sur la Terre: la contribution des techniques et applications spatiales au programme de développement pour l'après-2015

Observations liminaires	Simonetta Di Pippo (Bureau des affaires spatiales)
Présentations:	
L'observation de la Terre et les télécommunications au service de la paix et de la sécurité	Rolf Sjöberg (Division des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications, Département de l'appui aux missions, Organisation des Nations Unies)
Télé médecine humanitaire: applications potentielles de la télé médecine pour aider les pays en développement en soins de santé primaires et secondaires	Peter Hulsroj (Institut européen de politique spatiale) Alexandra Bonnefoy (Institut européen de politique spatiale) David Gionet-Landry (Institut européen de politique spatiale)
Le Comité international sur les systèmes mondiaux de navigation par satellite (GNSS) et son programme relatif aux applications des GNSS	Sharafat Gadimova (secrétariat exécutif du Comité international sur les GNSS, Bureau des affaires spatiales)
Présentation générale des activités du Bureau des affaires spatiales de l'Organisation des Nations Unies	Simonetta Di Pippo (Bureau des affaires spatiales)
Seeing a better world: tendances mondiales en matière de télédétection	Taner Kodanaz (DigitalGlobe) Kumar Navulur (DigitalGlobe)
Compte rendu du Groupe de travail des Nations Unies sur l'information géographique au sujet des activités géospatiales des membres	Andre Dehondt (Département de la sûreté et de la sécurité de l'Organisation des Nations Unies, en sa qualité de coprésident du Groupe de travail des Nations Unies sur l'information géographique)
Débat et récapitulatif	Simonetta Di Pippo et Niklas Hedman (Bureau des affaires spatiales)